

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITE TOURS FRANCOIS-RABELAIS

MASTER

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, D. 613-3 et D. 613-6 ;
Vu l'arrêté du 11 juin 2012 relatif à l'habilitation de l'UNIVERSITE TOURS FRANCOIS-RABELAIS à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par Mme CHRISTEL LABONDE, née le 25 avril 1971 à CASABLANCA (MAROC) en vue de son inscription en Master ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **MASTER** d'Arts, Lettres, Langues, Mention Sociolinguistique et Didactique des Langues, Spécialité Français Langue Etrangère/ seconde : Appropriation, diversité, insertion
mention très bien

est délivré à Mme **CHRISTEL LABONDE**

au titre de l'année universitaire 2015-2016
et confère le **grade de master**,
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 12 décembre 2016

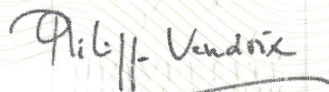
Le titulaire



N° TOURS 12518462

/2016201503313

Le Président



Philippe VENDRIX

*Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités*



Katia BEGUIN